

Réforme du collège

journées de travail avec les

enseignants en fin d'année

Groupe de travail :

Lionel BLONDEAU, Christophe CHOLLET, Gisèle LOGEZ, Jean-Philippe MAROT, Philippe GREMAUD

Aspects pratiques :

Il nous semble plus judicieux de travailler 2 jours tous ensemble (pas sur l'AP et les EPI !!!) et un jour en établissement sur un horaire 9 h. – 12 h. et 13 h.30 – 16 h.30

Quelle répartition dans les établissements ? 10 ou 11 lieux, plutôt sur Le MANS, en se regroupant par disciplines

En fonction du nombre d'enseignants, les séparer par cycles, puis par groupes d'une dizaine

Nombre prévisionnel d'enseignants (maximum)

Lettres	89		Maths	74		EPS	51
Histoire-géo	55		SVT	30		Documenta tion	55
Anglais	55		Physique- chimie	28		Arts plastiques	16
Allemand	17		Technologie	32		EMCC	16
Espagnol	22						
Italien	3						

Mercredi 29 juin

Le Socle comme support des programmes, lecture et analyse des programmes, construction de la progression spiralaire par cycle

Pour commencer : **la réforme amène des changements** de postures, de pratiques...inventaire de ceux pressentis, déjà identifiés

- Pour ma pratique en classe
- Pour l'établissement
- Avec les élèves
- Avec les parents

(Les CE peuvent déjà faire ce travail avant cette journée !)

Ensuite, travail sur les programmes :

- Analyse et construction de la progression
- Construction d'outils d'évaluation diagnostique en début de cycle

Jeudi 30 juin

Définition des indicateurs permettant d'évaluer les niveaux de maîtrise des compétences (de 1 à 4) et échange de pratiques et/ou construction d'outils pour assurer la remédiation, l'approfondissement des compétences

Vendredi 1^{er} juillet (en établissement)

Reprendre l'inventaire des changements listés le premier jour et les travailler en établissement

Quel(s) changement(s) mettre en œuvre et comment ?

Exemples :

- Les conseils de classe...
- Les conseils de cycle...
- Quelles informations vers les familles...
- Quelle communication entre discipline par quels moyens, quelle fréquence ?...

Pour la suite

Si un établissement ne souhaite pas participer, il doit le faire savoir à D. GIRAULT ou à Ph. GREMAUD jusqu'au 1^{er} avril 2016.

Préparation d'un courrier commun à tous les établissements :

- Pour les familles
- Pour les enseignants

Ces courriers vous seront envoyés avant la fin de la semaine.

A noter également : un dispositif Formiris

[Appel à besoin de formation collective](#)

Voir le mail reçu de Catherine PAGENAUD le mercredi 30 mars